



# Le courrier du Maire

## Ce qu'il faut savoir :

- > Le dispositif de vidéo-protection est très encadré par le Ministère de l'Intérieur et la Préfecture.
- > Seul le domaine public est filmé.
- > L'installation de la vidéo-protection à l'entrée du village est financée par la CCVE, par une subvention sur la réserve parlementaire de Franck Marlin, Député, par le Conseil Départemental et par l'État.
- > Les caméras à l'intérieur du village aux endroits stratégiques ont un financement 100% communal.



## Vidéo-protection

# Renforcer la sécurité dans le village

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois,

Même si les faits de délinquance au sein de notre commune sont stables, un acte délictueux est un acte de trop. Il ne s'agit pas de faire un constat alarmant, ni de minimiser la réalité mais de prendre certaines précautions pour assurer la protection des Grandvertois.

Des actions déjà mises en place comme les voisins vigilants ou la présence plus soutenue des forces de l'ordre doivent être complétées pour aller plus loin dans notre projet de sécurisation du village.

Une solution adaptée à nos besoins est la vidéo protection. Elle dissuade en augmentant le risque d'être identifié et compense le manque de témoignage. La CCVE\* a impulsé cette démarche en engageant des actions de vidéosurveillance aux entrées de ville du territoire. L'objectif de la collectivité est de créer un maillage complet de ce territoire en contrôlant les axes routiers majeurs représentant des passages quasi obligés des personnes répréhensibles. Nous avons décidé de renforcer ce dispositif en installant des caméras à l'intérieur du village aux endroits stratégiques.

Le projet réalisé cette année a pour objectifs de : dissuader le passage à l'acte, surveiller certains espaces publics et identifier les véhicules sur des points de passage importants pour faciliter le travail des enquêteurs. Il n'y aura aucune exploitation des images en temps réel, mais elles pourront être visualisées par séquence d'enregistrements suite à un événement.

Après analyse des systèmes existants, notre choix s'est porté vers des caméras numériques par transmission en boucle radio, placées sur le parvis de la mairie, la place de la mairie, l'école et le stade, pour un investissement total de 35 000 €

L'ordinateur qui permet de paramétrer le système et d'enregistrer les images est situé dans le bâtiment de la mairie et n'est accessible que par quelques personnes que j'ai habilitées ou encore les autorités de contrôle.

La mise en place d'un tel dispositif nous permettra de renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Toujours à votre disposition, recevez, Chères Grandvertoises et Grandvertois, mes plus sincères salutations.

Votre Maire  
**Jean-Claude Quintard**

## Les rendez-vous à venir :

**Samedi 3 décembre 2016**

**Téléthon**

*Organisé par les Sapeurs-Pompiers au centre du village.*

**Dimanche 11 décembre 2016**

**Noël des enfants**

*Salle Henri Boissière.*

**Samedi 7 janvier 2017**

**Cérémonie des vœux**

*Salle Henri Boissière.*

**Dimanche 8 janvier 2017**

**Repas des anciens**

*Offert par le Centre Communal d'Action Sociale.*

*Salle Henri Boissière.*

**Dimanche 22 janvier 2017**

**Loto jumelage Idanha-a-Nova**

*Salle Henri Boissière.*

**Samedi 28 janvier 2017**

**Spectacle « Les Hivernales »**

*Salle Henri Boissière.*

**Samedi 25 février 2017**

**Soirée théâtre**

*Salle Henri Boissière.*

\* CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne.